

***Procès-verbal de l'assemblée régulière du conseil d'administration de l'Association québécoise de reining tenue le mercredi 6 juin 2007, au Motel Le Transit du Mont St-Hilaire.***

Étaient présents : Christian Tremblay, Gaëtan Laroche, Serge Primeau, Linda Amatuzio, Gilles Bergeron et Johanne Plamondon sous la présidence de Jean-Martin Donais.

Étaient absents : Marie-Josée Paquette, Karelle Naud et Philippe David (absences motivées)

Était invité : Paul Grand Maison

## **1. Ouverture de l'assemblée**

Sur constatation du quorum, il est proposé par Christian Tremblay, appuyé par Gilles Bergeron et résolu unanimement que l'assemblée soit ouverte à 19h17.

## **2. Lecture et adoption de l'ordre du jour**

Il est proposé par Johanne Plamondon, appuyé par Serge Primeau et résolu unanimement que l'ordre du jour suivant soit adopté en laissant le point Varia ouvert jusqu'à la fin de la réunion :

1. Ouverture de l'assemblée
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Lecture et adoption du procès-verbal du 9 mai 2007
4. Affaire découlant du procès-verbal
5. Rapport du président
6. Correspondance (reçue et envoyée par le secrétariat et/ou administrateurs)
7. Rapport des comités
  - (a) Retour sur la journée sociale
  - (b) Concours hippiques
  - (c) Commanditaires
  - (d) Info-Rein
8. Dossiers
  - (a) Encan de saillie
9. Championnat Nord Américain pour jeunes cavaliers
10. Commandite classe débutant non sanctionnée
11. Classe Spéciale pour 2008
12. VIP
13. Varia
  - (a) CRI
  - (b) Télévision
14. Date de la prochaine assemblée
15. Levée de l'assemblée

### **3. Lecture et adoption du procès-verbal du 9 mai 2007**

Il est proposé par Gaëtan Laroche, appuyé par Serge Primeau et résolu unanimement que le procès-verbal de la réunion du 9 mai 2007 soit approuvé en apportant la modification suivante : en page 6 au point 11, remplacer « ...un prix en argent de \$500,00 » par « ... une bourse ajoutée de \$500,00. »

### **4. Affaire découlant du procès-verbal**

Gaëtan Laroche a envoyé un communiqué aux membres inscrits aux communications électroniques pour les informer de l'encan de saillie. Il nous informe qu'il n'a, par contre, pas eu le temps de se pencher sur le programme pour les « Youths ». Il le fera dès qu'il le pourra.

On nous annonce que Serge Verreault sera l'annonceur pour le concours de juin.

Serge Primeau nous indique qu'il a contacté quelqu'un pour agir à titre de préposé à la barrière et qu'il est en attente d'une réponse.

Jean-Martin nous informe qu'il n'y a toujours pas d'assureur officiel pour les concours. De plus, on doit vérifier que les équipements prêtés par les commanditaires sont bien couverts, soit par notre assureur ou bien, par le commanditaire lui-même.

19h45 : Arrivée de Linda Amatuzio.

Linda nous indique qu'elle a contacté une personne pour la production d'un plan marketing. Cette rencontre n'a pas été concluante et le comité a finalement décidé que la secrétaire, appuyée par les membres du comité, verrait à la promotion de l'association.

### **5. Rapport du président**

Rien à signaler.

### **6. Correspondance (reçue et envoyée par le secrétariat et/ou administrateurs)**

Rien à signaler.

### **7. Rapport des comités**

#### **a) Retour sur la journée sociale**

Rien à signaler

## **b) Concours hippiques**

Malgré les demandes de plusieurs membres, le comité a décidé de conserver la journée d'arrivée des participants le vendredi pour les concours réguliers, et ce, pour des raisons de gestion de ressources humaines et des problèmes techniques reliés à l'arrivée hâtive des participants.

Marie-Josée Paquette, Nathalie Richer et Sophie Laroche verront à remettre les rubans lors du premier concours en juin puisque Johanne Plamondon ne peut être présente lors de cet événement.

Jean-Martin s'occupera d'apporter les décorations pour le premier concours.

Serge Primeau s'occupera d'installer une horloge dans le manège intérieur pour faciliter le déroulement des périodes de réchauffement. ('stops' et 'spins')

## **c) Commanditaires**

Monsieur Grand Maison nous présente de nouveaux commanditaires qui supporteront l'AQR dans ses activités.

Nathalie Richer enverra un reçu aux commanditaires ainsi qu'une lettre pour les remercier de leur appui à l'AQR.

## **d) Info-Rein**

Il a été décidé que Gilles Bergeron occuperait la page couverture du prochain Info-Rein puisqu'il a été intronisé au Temple de la Renommée cette année.

Il y aura également un survol des commanditaires dans cette publication.

## **8. Dossiers**

### **a) Encan de saillie**

Tel qu'indiqué plus haut, M. Laroche a envoyé un communiqué pour informer les membres de la tenue de l'encan. Il verra à contacter les étalonniers américains au début du mois de juillet.

## **9. Championnat Nord Américain pour jeunes cavaliers**

Puisque le reining est maintenant une discipline reconnue par la Fédération Équestre Internationale (FEI), elle fera partie en 2008 du Championnat Nord Américain pour

jeunes cavaliers. Cette compétition s'adresse aux jeunes âgés entre 14 et 21 ans. L'AQR verra à planifier des concours afin de qualifier ses quatre (4) meilleurs jeunes pour représenter le Québec en 2008.

Suite à la décision de participer au Championnat Nord-Américain en 2008, une proposition a été faite:

Il est proposé par Gaëtan Laroche, appuyé par Linda Amatuzio et résolu unanimement, de tenir une classe Vingt-et-un (21) ans et moins lors des trois (3) concours suivants :

- Futurité Boisvert GMC 2007 (7-8-9 septembre 2007)
- La Classique Ramada/Bud Light 2007 (21-22-23 septembre 2007)
- 1<sup>er</sup> concours de l'AQR en 2008.

Cette épreuve devra se faire à une (1) main. Le cheval n'est pas obligé d'avoir une licence de la NRHA puisque c'est le cavalier qui se qualifie. Ce sera une classe AQR.

Gaëtan Laroche préparera les règlements de cette épreuve.

Du 31 juillet au 5 août 2007, le reining sera en démonstration lors de ce championnat. Jean-Martin vérifiera auprès de Richard Mongeau les coûts reliés à cette activité. Gaëtan enverra un courrier électronique afin de recruter des jeunes pour participer à cette démonstration.

#### **10. Commandite classe débutant non sanctionnée**

Une classe commanditée par les entraîneurs de reining du Québec sera offerte lors du dernier concours qui aura lieu du 21 au 23 septembre 2007. Il y aura une bourse ajoutée de \$1000,00. Le coût de l'inscription à cette épreuve sera de \$50,00. Cette classe ne compte pas dans le Championnat de l'année.

#### **11. Classe spéciale pour 2008**

L'AQR organisera une classe spéciale de type « SLOT » en 2008. Chaque part (« slot ») sera vendue \$1000,00 avec un maximum de 20 parts à vendre. Tout l'argent amassé sera redistribué aux participants. Cette épreuve est ouverte à tous.

Il est proposé par Gaëtan Laroche, appuyé par Linda Amatuzio et résolu unanimement, de tenir une épreuve de style « slot » avec un maximum de vingt (20) chevaux. Le prix de la « slot » est de mille dollars (\$1000,00) payable avant le 1<sup>er</sup> mai 2008.

Gaëtan écrira les règlements pour cette épreuve. Les détails sont à suivre.

## **12. VIP**

Paul Grand Maison gèrera la venue et la quantité de commanditaires qui seront présents dans la section VIP. Lors du Derby, ainsi que lors du futurité, il y aura 3 jours de VIP. Lors des concours réguliers, la section VIP sera officiellement ouverte le samedi soir.

Il y aura un méchoui samedi le 22 septembre lors du dernier concours de l'AQR.

## **13. Varia**

### **a) CRI (Concours de Reining International)**

Gaëtan va travailler sur ce projet.

### **b) Télévision**

Les annonces publicitaires qui devaient être vendues dans le but de payer l'émission qui sera diffusée à RDS n'ont pas toutes trouvées preneur. Il est possible que l'AQR ait à défrayer une somme d'argent pour la production de l'émission.

## **14. Date de la prochaine assemblée**

Il est proposé par Serge Primeau, appuyé par Johanne Plamondon et résolu unanimement que la prochaine assemblée du CA se tienne le mercredi 18 juillet 2007 à 19h au Motel Le Transit à Mont St-Hilaire.

## **15. Levée de l'assemblée**

À 22h19, il est proposé par Gilles Bergeron appuyé par Christian Tremblay et résolu unanimement que l'assemblée soit levée.

---

Jean-Martin Donais  
Président

---

Nathalie Richer  
Secrétaire exécutive